

LA SOCIOLOGIE

Février 2012

n°34

PRIX LIBRE

Mauvais genre ...



**Groupe D'Anarchistes
De Lille et Environs**



Contact: 1groupeanarlille@no-log.org / <http://lille.cybertaria.org>

Édito

Voilà plus d'un an que des mouvements de révolte ont éclaté en Tunisie, en Égypte, en Libye... Et malgré des avancées et quelques victoires, le travail n'est pas fini. La situation égyptienne est particulièrement éclairante, où le changement de la classe dirigeante n'a pas empêché la reprise des affrontements d'une partie de la population contre la police et l'armée, celles-ci étant toujours plus répressives et violentes. Belle preuve de lucidité et de courage de la part des ÉgyptienNEs, de continuer à manifester et à occuper la rue un an plus tard, de ne pas se contenter d'annonces rassurantes et de ne pas tenir compte des appels au calme. À nous de suivre leur exemple en nous montrant combatifVEs et persévérantEs dans nos luttes.

Bientôt un an également que les réacteurs de la centrale nucléaire de Fukushima déversent en continu des éléments radioactifs dans l'air et dans l'océan. Et si les mobilisations qui ont suivi en France, en particulier la manifestation du 15 octobre dernier à Rennes, donnent l'espoir d'un renouveau du mouvement antinucléaire, elles n'ont pour l'instant pas été en mesure d'infléchir la politique électronucléaire française. Les chantiers de l'EPR de Flamanville et de l'ITER de Cadarache progressent chaque jour un peu plus, tandis qu'EDF et RTE nous invitent à participer à la décision déjà prise de doubler la ligne THT entre Lille et Arras.

En revanche, on ne compte plus les années depuis le début de « la crise ». Celle-ci s'étend, y compris en France, et le nombre de chômeurEUSEs et de licenciéEs ne cesse d'augmenter. Face à une population précarisée de plus en plus importante, l'État est contraint de ressortir des méthodes de contrôle et de répression plus dures, notamment à destination des plus pauvres, des habitantEs des quartiers populaires et des militantEs. Face à ces attaques, comme toujours, la solidarité est notre arme. Aux côtés du CRIMMS, qui tente de faire un travail d'anti-répression assez large, un nouveau collectif de

chômeurEUSEs et précaires s'est créé à Lille, qui a déjà quelques actions d'éclat (occupations d'agences pôle emploi, perturbation des vœux à la presse du président de la CAF du Nord) à son actif.

Au milieu de tout ça, le numéro de La Sociale que vous tenez entre les mains peut sembler légèrement en décalage avec l'actualité. Il n'en est rien ! Parce que les rapports de genre traversent tous les aspects de nos vies, nous avons décidé depuis septembre de mener une réflexion sur le système patriarcal . Nous avons donc pris le temps de nous informer et de réfléchir au lien entre le genre et d'autres systèmes de domination. Les textes de ce numéro sont le fruit d'un travail collectif - d'abord impulsé par les femmes du GDALE - bien que la plupart d'entre eux aient été rédigés par des hommes. Cela reflète la composition du GDALE qui, comme l'ensemble du mouvement anarchiste, reste encore essentiellement masculine.

Il s'agit par ailleurs, d'engager une réflexion sur nos rapports de genre en tant qu'anarchistes. Ici, comme sur d'autres terrains, il nous reste bien du chemin à parcourir. Et nous refusons d'établir une hiérarchie entre les luttes d'émancipation : toutes les formes de dominations et d'exploitations sont à détruire !

1. On trouve de nombreuses analyses sur les récentes mobilisations antinucléaires en France dans les derniers numéros de Courant Alternatif (215-217) que l'on peut consulter au CCL.

SOMMAIRE

- p.2** - Édito
- p.3** - Une école « catho-laïque »
- p.6** - Le sport, une institution patriarcale
- p.9** - Reproduire le genre
- p.13** - « *Un troussage de domestique* »
Quand les dominants volent au secours des dominants
- p.15** - « Nous quittons le tribunal, nous vous laissons entre vous. »
- p.16** - Précaire, ne reste pas seulE !

Une école « catho-laïque »

Le 31 mai dernier, Christine Boutin, présidente du parti démocrate-chrétien¹, s'autoproclame porte-parole des françaisEs en écrivant une lettre au ministre de l'Education Nationale, Luc Chatel. Elle y demande le retrait des nouveaux programmes de Sciences de la vie et de la terre au lycée qui ont trait au concept de genre : « nous ne pouvons accepter que l'école devienne un lieu de propagande où l'adolescent serait l'otage de préoccupations de groupes minoritaires en mal d'imposer une vision de la "normalité" que le peuple français ne partage pas ». La présidente du Parti chrétien-démocrate refuse donc de voir exposer « comme une explication scientifique ce qui relève d'un parti pris idéologique ».

Depuis, une véritable croisade est menée contre ces programmes. En juin, la confédération nationale des Associations des familles catholiques publie un ensemble de textes contre les nouveaux programmes et manuels de SVT en premières L et ES. La pétition intitulée « Défendons la liberté de conscience à l'école » a recueilli plus de 26 600 signatures à ce jour. Le 25 juillet, Familles de France écrit au Président de la République que la « théorie du genre » « n'a rien de scientifique, ni de biologique », et que ses « concepteurs » visent à « orienter les jeunes vers des expériences sexuelles diverses, considérant que le sexe social est plus important que le sexe biologique ». Enfin, une pétition dont 113 députés, majoritairement de l'UMP, sont signataires demande au ministre « de retirer des lycées les manuels qui présentent cette théorie ».

L'emploi du terme « théorie » n'est d'ailleurs pas anodin. Il vise à discréditer le concept de « genre » en le faisant passer pour une idée philosophique voire idéologique, mais tout sauf scientifique. Le mot de théorie prend ainsi un sens abstrait par opposition à une pratique scientifique observable et analysable. Or le genre n'est pas qu'une idée abstraite. C'est une réalité vécue par toutes et tous qui d'une manière arbitraire tend à partager l'humanité en deux, les « hommes » et les « femmes », et à créer un rapport de domination entre eux et elles. De là découlent des projections, des idées reçues sur ce qu'est être homme ou être femme. On éduque différemment un garçon d'une fille, on attend d'une fille qu'elle soit douce, attentive et d'un garçon qu'il soit fort, viril. Ces deux catégories normatives, et pour le coup idéologiques, marginalisent et rejettent les personnes qui ne s'identifient à aucun de ces deux genres que nous avons appris à considérer comme naturels. Or le concept de genre entendu comme construction sociale sert à déconstruire cette conception essentialiste et naturaliste qui associe le genre au sexe biologique et qui nous condamne à rentrer dans la case « homme » ou la case « femme » dès notre naissance.



1. Notons que C. Boutin est consultrice auprès du Conseil pontifical pour la famille depuis 1996. Pas étonnant qu'elle soit le héraut de cette croisade conservatrice. Pas étonnant non plus que la Vatican se soit emparé de cette polémique pour faire paraître un livre de propagande intitulé « *Gender, la controverse* ».

En France, contrairement aux Etats-Unis, l'enseignement du genre est loin d'être appliqué. Et les contradicteurEUSEs ne manquent pas d'idée pour s'opposer. ILLES n'hésitent pas à sortir le fallacieux argument de l'universalisme républicain pour se battre contre ce qu'ils nomment une « dérive communautariste ». Mais une poignée de chrétienNES intégristes menant la bataille en faveur de leur idéologie conservatrice, n'est-ce pas là une « dérive communautariste » ?

De même, en se penchant sur les textes du Bulletin officiel (BO) des programmes de 1ère, on se rend compte que le concept de genre est à peine effleuré. Voilà ce que dit le BO dans le chapitre « devenir homme ou femme » : « Ce sera également l'occasion d'affirmer que si l'identité sexuelle et les rôles sexuels dans la société avec leurs stéréotypes appartiennent à la sphère publique, l'orientation sexuelle fait partie, elle, de la sphère privée. »

Dans les manuels incriminés, qui ne sont par ailleurs qu'une retranscription du BO, les passages en question n'occupent que quelques lignes, un paragraphe au plus. Il est donc très facile aux enseignantEs conservateurRICEs de ne pas traiter de ce sujet et d'éluder complètement le chapitre intitulé : « Devenir homme ou femme ».

Voilà ce qu'on peut y lire : « La sexualité humaine ne se réduit pas à ces seuls facteurs biologiques », lit-on dans un manuel des éditions Belin. (...) « Le contexte socioculturel influence de manière importante le comportement sexuel individuel (...). Chez l'homme, il existe deux aspects complémentaires de la sexualité : l'identité sexuelle, qui correspond au genre (masculin ou féminin) et relève de l'espace social, et l'orientation sexuelle, qui relève de l'intimité de la personne. » Dans un manuel des éditions Hatier, il est écrit : « Hommes et femmes peuvent aussi se distinguer par des caractéristiques comportementales. (...) L'orientation sexuelle, qui peut parfois différer de l'identité sexuelle, ne dépend pas de caractères chromosomiques ou anatomiques, mais relève de l'intimité et des choix de vie.

L'hétérosexualité, l'homosexualité, la bisexualité sont des orientations sexuelles. »

Certes on pourrait remarquer une avancée sur le plan de la représentation des genres ne serait-ce que dans le titre du chapitre. Mais ce serait oublier que l'idée exprimée par Simone de Beauvoir dans son livre « Le deuxième sexe » : « on ne naît pas femme : on le devient », a déjà plus de 60 ans. L'avancée faite par l'Éducation Nationale est donc à nuancer. De plus, l'intitulé pose un réel problème et non des moindres à partir du moment où il reprend l'opposition toute libérale entre « la sphère publique » et « la sphère privée ». Placer l'orientation sexuelle dans la sphère privée, c'est rejeter en dehors du débat social



et politique toutes les discriminations et les oppressions que vivent au quotidien les homosexuel-les. Par ailleurs, aucune définition claire n'est donnée sur les notions d'identité et d'orientation sexuelle. Toutes deux n'appartiennent-elles pas à la sphère

publique ? Une personne homosexuelle qui subit des violences physiques ou verbales en raison de son « orientation sexuelle », cela ne relèverait donc que du privé ? Cela devrait donc être tu et maintenu dans le cercle intime ? Le BO reste très obscur au niveau des définitions et ne s'aventure guère davantage dans une démarche de déconstruction du genre et de dénonciation de l'homophobie.

Il est à noter que la bataille semble pencher en faveur des conservateurRICEs cathos : Luc Chatel a envoyé une lettre de mission à Michel Leroy, inspecteur général de l'Éducation Nationale, sur les manuels scolaires. « Si, en France, le choix du manuel relève de la liberté pédagogique des enseignants, l'importance de cet outil dans la pratique scolaire et dans la mise en œuvre des programmes requiert tout naturellement l'attention du ministre », déclare Chatel, mettant ainsi en œuvre son plein pouvoir hiérarchique d'ingérence. L'échéance de cette mission est fixée à fin 2011, début 2012.

Qui a parlé de « propagande » et d'« idéologie » ? Si l'enseignement du genre est retiré des programmes, ce ne serait pas la première fois que l'idéologie politique interviendrait dans les programmes de l'Éducation Nationale. En 2005, par exemple, une loi enjoignait aux professeurEs d'histoire d'enseigner « les apports positifs de la colonisation ».

De même, la réaction du ministre laisse à réfléchir quant à la soi-disant laïcité de la France. Il suffit que des lobbys cathos mettent le holà sur la question du genre dans l'enseignement en SVT pour que le gouvernement réagisse. Mais on avait déjà remarqué que la laïcité « à la française » n'était pas neutre notamment avec toutes les discriminations faites à l'égard des musulmanEs dont le summum s'exprime avec la loi anti-foulard à l'école (2004) et la loi interdisant le port de la burqa l'année dernière. Cette polémique aura néanmoins pour effet de nous éclairer davantage sur la définition que l'État français donne de la laïcité, mot auquel il faudrait ajouter, par souci d'honnêteté, l'adjectif « catholique ».

EN BREF

Sexisme: à la fac aussi

Pour stigmatiser et criminaliser toujours plus les classes populaires issues de l'immigration post-coloniale, une rengaine bien connue veut que ces populations, aient des comportements archaïques vis-à-vis des femmes. Lorsqu'à l'Université de Lille 1, véritable machine républicaine à former des cols blancs, le Bureau des Etudiants d'Economie et de Gestion encourage au viol en organisant le 18 janvier dernier une « soirée DSK » avec pour dress-code soubrette pour les unes et peignoir pour les autres, ce n'est, par contre, évidemment pas l'expression d'une quelconque oppression patriarcale. Puisque ce ne sont pas des pauvres...

Flicons les flics !

Depuis quelques temps, la flicaille locale ne se montre plus en manif que cachée derrière un col remontée jusqu'au nez et la casquette bien vissée sur la tête. Sans doute, la faute au succès du site Copwatch Nord Ile de France qui publie leur nom, leur trombine et leurs sales besognes ainsi que leur relation avec l'extrême droite. Après un procès vite fait bouclé à l'automne, les accès au site depuis la France furent bloqués. Manque de pot pour les sbires de Guéant, le site renait. Longue vie à lui ! ACAB !

<https://copwatchnord-idf.eu.org>

Chaque Vendredi
de 20h à 21h

LA VOIX SANS MAÎTRE

l'émission du GDALE, du CCL et de touTEs les anarchistes
sur Radio Campus (106.6)

Toutes les semaines,
l'actualité politique et sociale vue par des anarchistes !

LA VOIX SANS MAÎTRE



VENDREDI 20H - 21H

RADIO CAMPUS LILLE 106.6 MHZ

Le sport, une institution patriarcale

S'il est une chose qu'on nous inocule à dose constante, c'est bien le spectacle sportif. Parce qu'il est un moyen de générer des millions d'euros de profits tout en nous abêtissant dans notre canapé, le sport est, de temps à autre, la cible de critiques anti-capitalistes voire anti-nationalistes. Mais s'en tenir uniquement à ce genre de discours, n'est-ce pas passer à côté d'une autre de ses dimensions fondamentales ? En tant que domaine réservé et lieu de la sur-valorisation de l'activité physique masculine, l'institution sportive (qu'elle soit télévisuelle ou pratiquée au sein d'un club) participe en effet au renforcement des stéréotypes sexistes et à leur imposition comme norme.

Un espace de ségrégation

Historiquement, les hommes ont utilisé le sport pour se distinguer des femmes. Dans la Grèce antique par exemple, les femmes étaient exclues des jeux à Olympie et ne pouvaient y accéder en tant que spectatrices que si elles n'étaient pas encore mariées. Un peu plus tard, le baron Pierre de Coubertin, connu pour son rôle important dans la restauration des Jeux olympiques « modernes » déclarait qu'une « olympiade femelle serait impensable, impraticable, inintéressante, inesthétique et incorrecte » parce que « le véritable héros olympique est à [ses] yeux l'adulte mâle individuel »¹. En restreignant l'accès aux compétitions, et en utilisant les événements sportifs comme un moyen de mettre en valeur leur force physique, les hommes ont entretenu le mythe fondateur du système patriarcal : celui de la supériorité physique des hommes sur les femmes.

Aujourd'hui encore, dans la pratique institutionnalisée du sport, les hommes et les femmes sont séparés dans des sports différents et évoluent dans des compétitions à part entière. Et force est de constater que du point

de vue symbolique (et même économique), ces deux possibilités de carrière n'ont pas la même valeur. Tant et si bien qu'il n'est pas exagéré de parler de phénomène de ségrégation. Pendant la Seconde guerre mondiale par exemple, plusieurs athlètes féminines nord-américaines ont commencé à évoluer dans les ligues de baseball professionnelles pendant que la plupart des hommes étaient partis au front. L'enthousiasme pour leurs performances perdura jusqu'à ce que les hommes rentrent de guerre et reprennent leurs battes, attendant des femmes qu'elles retournent à leurs obligations d'avant-guerre.

La ségrégation subie par les athlètes féminines passe historiquement, et encore aujourd'hui, par l'intermédiaire de dispositifs réglementaires émis par les hommes. D'une manière générale, les pratiques des femmes sont limitées par des règlements basés sur des idées préconçues envers ce qui conviendrait à leur physionomie, tandis qu'il revient aux hommes de repousser les limites des possibilités humaines. Aux Jeux olympiques de 1928, par exemple, on élimina toutes les épreuves de course féminine de plus de 200 mètres, jugées trop épuisantes. Cet interdit ne fut levé qu'en 1960. Autre exemple, la fédération française de hockey sur glace proscrit aujourd'hui encore le recours aux « charges » lors des rencontres de hockey féminin : cette technique défensive visant à tamponner son adversaire pour lui faire perdre le palet étant jugée trop violente.

Des comportements « naturels » ?

Les hommes construisent le sport en excluant ou en dévalorisant les performances féminines, suggérant par là même qu'ils bénéficient d'une supériorité physique naturelle et d'une force accrue pour des raisons biologiques. Plus fondamentalement encore, en destinant « hommes » et

1. *Pédagogies sportives*, 1902.



« femmes » à des pratiques sportives jugées conformes à leur « rôle » sexuel (la boxe, le foot et le rugby pour les hommes, la danse, la gymnastique et le patinage pour les femmes), c'est l'imaginaire sexiste tout entier que l'on perpétue, rappelant aux hommes qu'ils seraient « faits » pour l'affrontement, le pouvoir et la force et aux femmes qu'elles sont censées incarner la grâce, l'esthétique et l'expression des sentiments. Il suffit d'ailleurs de penser aux petites tenues des athlètes féminines, parfois imposées par le règlement, pour noter immédiatement que l'impératif de féminité et de séduction ne s'arrête pas à l'entrée des vestiaires. La fédération internationale de badminton l'a elle aussi compris : l'année d'année dernière, son CA (composé de douze hommes et d'aucunes femmes) tentait d'imposer le port de la jupe à toutes les joueuses des compétitions internationales pour des raisons officielles de « style et d'esthétique » et dans l'objectif télévisuel « d'attirer de nouveaux publics ». Devant le tollé suscité par cette obligation, la fédération rebroussait chemin en mai 2011.

Cette « masculinité » et cette « féminité » caricaturales renforcent les normes dominantes en matière de genres, le sport devenant par là même un lieu privilégié de la construction de l'hétérosexualité et générateur d'homophobie. Les insultes homo et lesbophobes visent tout particulièrement ceux et celles qui « transgressent » les pratiques jugées « conformes » à leur genres : foot et rugby féminin, gymnastique et danse masculine. En mai dernier, un footballeur professionnel français dévoilait dans un livre son homosexualité sous couvert d'anonymat. Il écrivait à cette occasion : « Dans le foot, l'homophobie est partout. Dix fois par jour, j'entends des "on n'est pas pédés", depuis que j'ai douze ans. » A ce jour, le seul footballeur de haut niveau ayant publiquement révélé son homosexualité, l'Anglais Justin Fashanu, s'est vu attaqué de toutes parts, exclu de l'entraînement par son entraîneur puis accusé d'agression sexuelle aux Etats-Unis avant de se suicider peu après. C'était au début des années 1990. Finalement, le sport procède à une négation pure et simple de la notion de genre

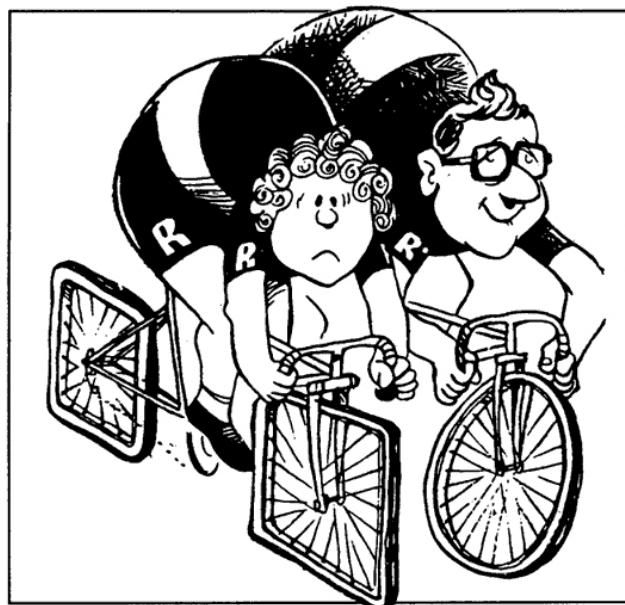
(entendu comme la construction historique, culturelle, sociale du sexe et de sa signification sociale) en faisant comme si les sexes étaient naturellement et biologiquement une séparation indépassable de l'humanité. En témoignent les nombreux tests de vérification génitaux auxquels doivent se soumettre les « femmes » au moment des grands événements sportifs. Alors que récemment, ces vérifications se résumaient à une inspection génitale visuelle, les inspections sont désormais chromosomiques. Le cas récent de l'athlète sud-africaine Caster Semenya, dont les tests génétiques ont révélé qu'elles possédaient des testicules internes, démontre cette volonté du monde sportif de maintenir étanche la frontière entre hommes et femmes, quand bien même la biologie ne tracerait pas de frontière nette. En biologie, et encore plus dans le monde social la frontière entre les « sexes » est poreuse, ce que nie l'organisation sportive : révélée comme une personne intersexe, Caster Semenya s'est vue interdite de concourir dans les compétitions féminines, contrainte de mettre un terme à sa carrière.

hommes et pour les hommes. Pensons d'ailleurs, à notre échelle, aux soirées entre copains devant le match de foot, et l'on se rendra compte que ces dernières sont également le lieu d'une reproduction d'une forme de non-mixité² plus ou moins formalisée.

La division genrée de l'espace sportif, dans lequel les hommes luttent sur le terrain pendant que les femmes sont autorisées à jouer les pom-pom girls pendant la mi-temps renvoie plus généralement à la division genrée du travail et de l'espace domestique. Ainsi, contrairement à ce que pourrait soutenir un féminisme de type libéral, ce n'est pas la féminisation progressive des pratiques sportives qui porte en elle l'espoir d'une transgression des normes de genre mais plutôt une remise en cause radicale de la division sexuée du monde social. Considérée de la sorte, la pratique sportive apparaît finalement comme une énième institution profitant aux hommes hétérosexuels au sein de l'organisation sociale patriarcale.

Dans le sport comme ailleurs...

L'espace sportif de haut niveau peut se résumer à une série de privilèges exclusivement masculins : privilège d'occuper une place prépondérante dans l'espace médiatique, privilège d'incarner et de redéfinir le champ des possibles en matière de performance physique, privilège de représenter la nation aussi. L'équipe de France de football est ainsi celle dont les matchs les plus insignifiants sont diffusés sur TF1 tandis que l'équipe de France féminine de football, elle, est celle qui évolue dans le plus grand anonymat. Un examen superficiel de la question nous conduit donc à cette conclusion simple : le sport est une de ces énièmes institutions sociales construites par les



2. Sans que celle-ci soit pour autant critiquable dans l'absolu. Il est néanmoins amusant de noter que nombre de groupes militants à gauche et à l'extrême gauche critiquent encore la pratique de la non-mixité féministe en agitant l'argument de « l'exclusion » qu'elle générerait, sans être capables de voir que nombre d'espaces de la vie sociale sont, de fait, des espaces non-mixtes réservés aux hommes (le sport et la politique en font partie).

Reproduire le genre

La science occidentale comme autorité et dispositif de pouvoir s'est attachée à naturaliser la différence entre les sexes. Pourtant, comme le rappelle la biologiste et épistémologue féministe Hélène Rouch, « la bicatégorisation biologique du sexe ne prend un sens que dans le cadre précis de la procréation. [...] L'acte procréatif ne concernant qu'une partie, fût-ce la plus grande, des êtres humains, et n'étant qu'un phénomène épisodique de leur vie, il ne justifie pas la dichotomie de l'humanité toute entière en deux sexes, et encore moins en deux genres. »¹

Le sexe est un critère construit par les biologistes pour distinguer les mâles et les femelles d'une même espèce. Cette distinction n'a un intérêt que pour décrire la reproduction des espèces. Pourtant, le sexe est utilisé bien plus fréquemment pour établir une différence entre les individus et justifier la domination des hommes par les femmes. Le genre désigne lui la division sociale entre hommes et femmes suivant des attributs ou comportements jugés masculins ou féminins et la domination qu'exercent les hommes sur les femmes. Le genre est une division sociale entre hommes et femmes alors que le sexe est une division biologique qui n'est a priori pertinente que lorsqu'il y a reproduction sexuelle. Le sexe est donc une notion qui n'a un sens que pour les biologistes qui étudient la reproduction sexuelle. Dans tous les autres cas, c'est le genre qui différencie les individus.

De plus, si le sexe est un moyen pour les biologistes de catégoriser un individu, celui-ci n'en est pas pour autant un objet naturel et sans histoire. La manière dont la science a caractérisé le sexe a évolué au cours du temps. Organes génitaux externes, hormones,

chromosomes ont tour à tour permis de différencier les femmes des hommes.

Des hommes savants ...

Toutefois, le ou la scientifique n'est pas un sage isolé dans sa tour d'ivoire, dont la vie serait entièrement dédiée à l'analyse objective des faits. Les scientifiques sont des êtres humains comme les autres, dont les actes et les pensées reflètent toujours les constructions sociales dans lesquelles ils et elles ont été éduqué.e.s. En particulier, une grande partie de la production scientifique justifie et entretient la domination masculine simplement parce qu'elle est réalisée par des hommes. Historiquement, comme le rappelle Clifford D. Corner dans son *Histoire populaire des sciences*², des « barrières sociales ont entravé l'accès des femmes à l'instruction et aux professions scientifiques » : manière polie de dire qu'en Occident, les pouvoirs religieux et aristocratiques ont tenté le plus possible d'interdire l'accès à la production de connaissance aux femmes. Et si les sciences se sont aussi construites sur les savoirs empiriques élaborés par les artisans, là encore, il a fallu compter avec « l'exclusion traditionnelle des femmes de nombreux métiers ». Certes, cet état de fait s'est amélioré lors du siècle dernier, en particulier depuis les années 70 et le développement d'une critique féministe des sciences dont des chercheuses états-uniennes comme Donna Harraway, Evelyn Fox-Keller ou Sandra Harding furent les porte-drapeaux, certaines branches des sciences naturelles s'étant par exemple considérablement féminisées. Mais les scientifiques restent en majorité des chercheurs, notamment dans les postes à responsabilité, et une sacrée inertie risque de

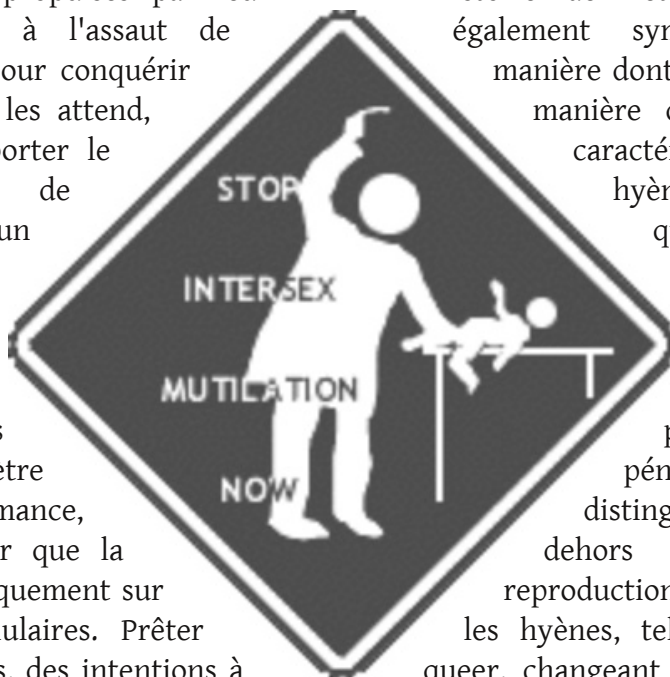
1 Hélène Rouch, *La gestation, paradoxe immunologique de la dualité* dans *Le corps, entre sexe et genre* sous la direction de Hélène Rouch, Elsa Dorlin et Dominique Fougeyrollas-Schwebel, 2005

2 Clifford D. Corner, *Histoire populaire des sciences, l'échappée*, 2011

ralentir le changement d'habitudes d'un milieu quasiment exclusivement masculin. Ainsi en 1997, 5% des scientifiques états-unienNES sont des femmes³.

...pour une science genrée...

La science n'est pas basée uniquement sur « la raison ». Elle s'inscrit dans une époque et une société et produit des savoirs qui sont à son image. Les productions scientifiques, passées et présentes, sont donc genrées. Ainsi, dans les descriptions de la fécondation par les publications scientifiques, les gamètes, spermatozoïdes et ovules, ont systématiquement un visage humain⁴. Les spermatozoïdes tels de vaillants chevaliers, forts et courageux, propulsés par leur flagelle se lancent à l'assaut de muqueuses hostiles pour conquérir un fragile ovule qui les attend, passif, et se laisse porter le long des trompes de Fallope. Au terme d'un véritable périple au sein du corps inhospitalier de la femme, le plus vaillant des spermatozoïdes pénètre l'ovule. Dans cette romance, il est facile d'oublier que la description porte uniquement sur des interactions cellulaires. Prêter des qualités humaines, des intentions à des cellules n'a aucun sens mais participe à naturaliser la domination patriarcale. A la fin des années 1980, de nouvelles recherches sur la fécondation montrèrent que non seulement le flagelle n'est d'aucune utilité pour le déplacement des spermatozoïdes mais a plutôt tendance à les gêner. Elles montrèrent également que lors de la fécondation, le spermatozoïde ne pénètre pas l'ovule comme une reproduction du coït à l'échelle cellulaire.



La fécondation est un mécanisme chimique complexe où des enzymes présentes sur les parois de l'ovule jouent un rôle déterminant dans le choix du spermatozoïde fécondant et dans la manière dont la paroi de l'ovule se modifie localement pour la fusion des deux gamètes. Toutefois, les discours à propos de cette nouvelle conception de la biologie de la reproduction dans laquelle les cellules issues du corps des femmes ne sont pas cantonnées à un rôle passif n'ont pas été moins sexistes. L'ovule est devenue femme fatale choisissant parmi ses prétendants celui qu'elle autorisera à féconder. La science et le discours qu'elle produit sont toujours genrés, à l'image de la société qui les a produiEs.

L'histoire de l'étude des hyènes est également symptomatique de la manière dont le genre détermine la manière dont les scientifiques caractérisent le sexe⁵. Les hyènes sont des animaux qui au moins depuis l'Antiquité sont perçues comme intrigantes : les hyènes femelles possèdent un « pseudo-pénis » qui empêche de les distinguer des mâles en dehors des périodes de reproduction. Aristote a ainsi décrit les hyènes, telles des performeuses queer, changeant de sexe tous les ans.

Elles ont été par la suite perçues comme une communauté de mâles homosexuels. Encore aujourd'hui, des chercheur.euse.s états-unien.ne.s étudient leurs taux hormonaux en vue de justifier leur organisation sociale et leurs comportements. La difficulté à assigner un sexe aux hyènes est à l'origine de nombreux mythes autour de ces animaux et de l'image peu sympathique qu'ils renvoient, agressifs, moqueurs, associables... Le trouble

3 Ingrid Carlander, *Le Sexe des sciences*, Le Monde Diplomatique, juin 1997

4 Emily Martin, *The Egg and the Sperm : How Science has constructed a romance based on stereotypical male-female roles* publié en 1991 dans *Signs : journal of women in culture and society*.

5 Anna Wilson, *Sexing the Hyena : Intraspecies Readings of the Female Phallus*, *Signs*, Volume 28, n°3, Gender and Science, 2003

dans la détermination du sexe des hyènes est alors à l'origine de la création et de la justification de l'antipathie des humains pour ces animaux.

... qui renforce le patriarcat

De plus, la science n'est pas uniquement une production de savoir. Elle est intrinsèquement liée au développement de technologies. Les personnes dont le sexe n'est pas facilement assignable à une des deux catégories autrefois qualifiées d'hermaphrodites, aujourd'hui de personnes intersexes ont depuis longtemps posé question aux médecins et biologistes. Avant d'être repris par les féministes des années 1970, le terme de genre est ainsi introduit dans les années 1950 par le médecin John Money qui travaille sur le « traitement » des enfants intersexes dont, pour lui, leur sexe n'est pas en adéquation avec leur genre⁶. Avec le développement des techniques chirurgicales, des protocoles médicaux furent mis en place pour assigner un sexe non ambigu masculin ou plus souvent féminin (il est plus facile de façonner chirurgicalement un vagin qu'un pénis). Dans ce cas, c'est l'assignation à un genre qui définit le sexe.

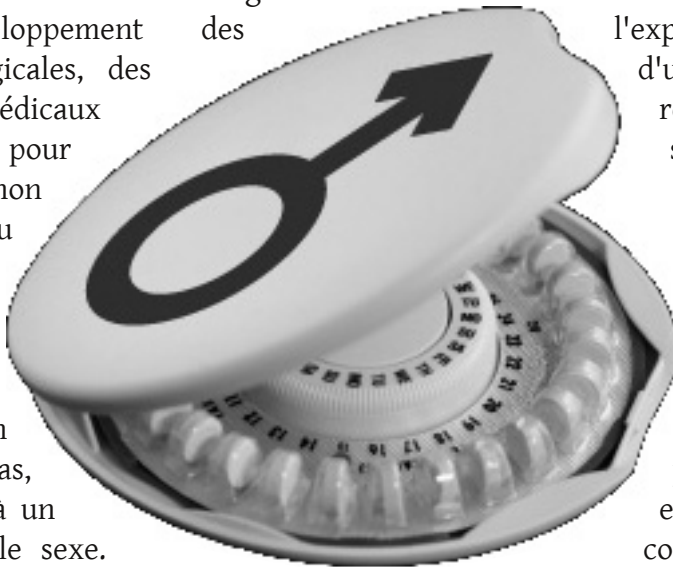
Un exemple particulièrement parlant de la présence de la domination masculine au sein même du développement technologique est celui de la contraception. Avec le préservatif, la pilule est le moyen de contraception le plus répandu dans les pays occidentaux. Or, celle-ci fait porter la responsabilité de la contraception uniquement sur les femmes, déchargeant les hommes de cette considération. Pourtant, un traitement contraceptif hormonal existe également pour

les hommes, à base de progestérone, bloquant la production de spermatozoïdes⁷. Certes, la popularité de la pilule contraceptive pour les femmes, ainsi que l'absence de publicité pour la pilule masculine, sont au moins autant dues au sexisme latent de la société, qu'à celui des milieux médicaux et pharmaceutiques en particulier. Mais la manière dont les moyens contraceptifs sont proposés ou non aux femmes révèlent le pouvoir que peut représenter le corps médical dans le système patriarcal. Encore récemment, il reste encore des médecins ne recommandant l'utilisation de dispositifs intra-utérins qu'aux femmes ayant déjà eu des enfants, n'évoquant pas la possibilité de prise continue de certaines pilules, ou l'existence de moyens moins contraignants comme les implants contraceptifs. Ces « oublis » ou ces « avis professionnels », issus la plupart de médecins hommes, ne sont que

l'expression d'un pouvoir, d'une autorité qui se réclame scientifique, donc soi-disant « neutre », alors qu'elle coïncide justement avec la volonté patriarcale de contrôle du corps des femmes et de la reproduction. Parmi les populations les plus pauvres, la stérilisation est une des pratiques contraceptives les plus

utilisées dans le monde. Encore une fois, ce sont le corps des femmes qui sont soumis à cette opération irréversible. La vasectomie est une pratique marginale (et plutôt réservée à des hommes riches et occidentaux).

La production de savoirs et de techniques s'inscrit dans un contexte social qui est défini par les personnes qui la font, les laboratoires et universités où la science est réalisée, par les institutions qui l'hébergent et la financent.



6 Elsa Dorlin, *Sexe, genre et intersexualité. La Crise comme régime théorique*. Raisons politiques, n°18, mai 2005

7 À ce propos, lire l'article d'Athanor, *La contraception masculine*, Offensive n°32, décembre 2011

Elle dépend de la société dans laquelle elle est produite. Ainsi, dans une société largement sexiste, homophobe et hétéronormée, toute production de savoir et d'objets technologiques, notamment dans les domaines qui touchent aux fondements de ces problèmes (l'anthropologie, la biologie ou la médecine) doit être considérée avec circonspection, à plus forte raison quand elle semble justifier une domination ou des inégalités par des faits « objectifs ». La science est une pratique essentiellement masculine. Cette masculinité transparait dans les connaissances produites et les technologies développées. Les sciences ne sont pas un pur cheminement de la raison. Elles sont également des constructions sociales et intègrent dans leurs productions des éléments sociaux. Ainsi, pour paraphraser Galilée et Evelyn Fox-Keller, on ne peut pas dire que ce que pensent les hommes n'a rien à voir avec la science, c'est ce que pensent les femmes qui n'a rien à voir avec la science⁸.



Ce poster t'est offert par

BONG BONG

bangbang1969@hotmail.com

⁸ Galilée dit dans ses Dialogues sur deux grands systèmes du monde que « les conclusions des sciences naturelles sont vraies et nécessaires et n'ont rien à voir avec les opinions des hommes ». Evelyn Fox-Keller dans *Feminism and Science* paru dans *Signs* en 1982 retourne le propos de Galilée.

EN BREF

Pour quelques euros de plus ...

On sait bien que c'est la crise et que vos poches se vident. Toutefois, si il vous reste quelques ronds, voici quelques tuyaux pour bien les dépenser. Il y a d'abord le collectif de lutte contre les violences sexistes et sexuelles L'Echappée qui soutient les femmes et filles victimes de ces violences et les reçoit au local Chez Violette (19, place Vanhoenacker à Lille Moulins) et qui cherche de l'argent pour pérenniser son activité. Il y a aussi les scribouillardEs de La Brique, le bien nommé canard lillois de critique sociale sans pub et sans pitié dont l'imprimeur aimerait bien récupérer les 3 000€ qu'elles lui doivent. Et puis, plus loin, la machine judiciaire s'acharne sur des militantEs ayant participé au blocage du train de déchets radioactifs Castor en novembre dernier à Valognes. Quelques thunes pour payer les avocatEs seraient les bienvenues. Enfin, les habitantEs de la ZAD en lutte contre la construction de l'aéroport de Notre Dame des Landes, qui organisent une Semaine Intergalactique des Luttes de l'Espace en mars et d'autres festivités, préparent les batailles à venir et sont toujours menacés d'expulsion. Pareil, un peu de maille serait un joli coup de pouce.

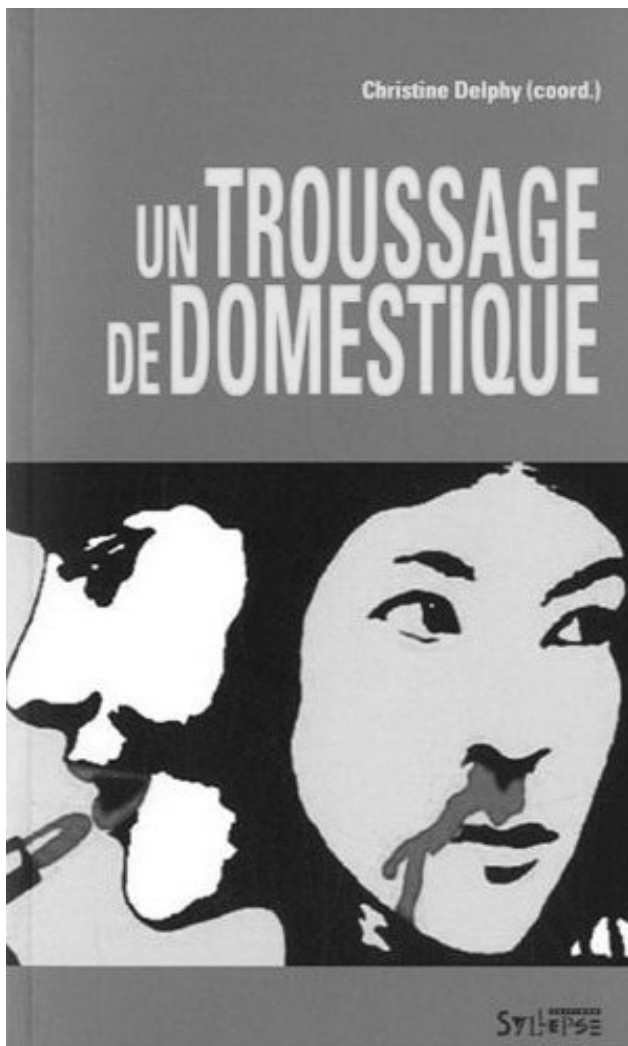
Plus d'infos :

<http://lechappee.over-blog.com/>
<http://labrique.net/>
<http://valognesstopcastor.noblogs.org/>
<http://zad.nadir.org/>

« Un troussage de domestique » quand les dominants volent aux secours des dominants

Paru en septembre 2011 et coordonné par Christine Delphy¹, le recueil de textes « *Un troussage de domestique* » constitue une riposte féministe face aux solidarités qui se sont exprimées en faveur de Dominique Strauss-Kahn suite à son arrestation le 14 mai 2011 et son inculpation pour agression sexuelle : solidarités des hommes avec les hommes, des riches avec les riches et des blancs avec les blancs.

L'« affaire » permet de réaliser un état des lieux du traitement des violences masculines dans la société française, et met ainsi en évidence les mécanismes qui favorisent ces violences.



Les réactions et comportements exprimés par les soutiens de DSK s'apparentent au processus de double-viol. La requalification, la confusion entre le viol et l'aventure extra-conjugale a été abondamment entretenue dans les médias, ce qui a pour effet de gommer l'agression, le rapport de domination, la prise de pouvoir, et donc de minimiser la gravité des faits (comme le dit Jack Lang, « il n'y a pas mort d'homme »). Cela relève du libertinage, DSK n'est pas un violeur mais un séducteur. Et cela permet aux soutiens de parler d'atteinte à la vie privée. En serait-il de même pour un meurtre ?

Dans un premier temps, toute l'attention est focalisée sur l'agresseur : le drame, la « mise à mort médiatique » (Robert Badinter), son destin de présidentiable qui tombe à l'eau, sa vie qui bascule, sa mine déconfite devant les caméras lorsqu'il est transféré menotté après sa garde-à-vue.

Puis l'attention se porte sur la personne agressée, qui est totalement décrédibilisée : elle ment, elle a eu une hallucination, de toute façon c'est mon ami, je le connais et il est incapable de faire ça, elle est trop moche (donc pourquoi elle) ou trop belle (donc elle l'a provoqué), elle est manipulée, c'est un complot...

Cette différence de traitement entre l'agresseur et l'agressée dénote un parti pris évident : compassion pour lui, suspicion pour elle. Toutes les excuses sont bonnes à dire, de la pulsion (les hommes seraient incapables de se contrôler, et donc pas responsables de leurs actes) au vieux cliché du viol commis exclusivement par un inconnu armé dans un parking (alors que les viols sont majoritairement commis par des proches).

1. Christine Delphy a participé en 1968 à la construction de l'un des groupes fondateurs du Mouvement de Libération des Femmes. Elle a publié « *L'ennemi principal* » (Syllepse) et « *Un universalisme si particulier* » (Syllepse).

Ce qui transparaît aussi dans l' « affaire DSK », c'est le déni manifeste de la transversalité des violences sexistes dans la société française : autrement dit, elles sont présentes dans tous les milieux sociaux, de la bourgeoisie aux classes populaires, à égale mesure. Ce qui est différent, c'est que dans les classes supérieures l'omerta règne vis-à-vis de ces violences (il est plus difficile de faire sortir la parole) et que les violeurs manient le droit, ont de l'argent et peuvent se payer un « bon » avocat. En masquant cette réalité, le but est d'imputer les violences sexistes aux habitants des quartiers populaires et aux personnes racisées. Quant aux patrons de grandes institutions internationales, ils méritent un traitement de faveur : le philosophe-justicier-super-héros Bernard Henry-Lévy déclare « J'en veux, ce matin, au juge américain qui, en le livrant à la foule des chasseurs d'images qui attendaient devant le commissariat de Harlem, a fait semblant de penser qu'il était un justiciable comme un autre » et Sylvie Pierre-Brossolette, directrice adjointe de la rédaction du *Point* écrit que DSK n'est « pas mieux traité que les malfrats de couleur déferés avant et après lui devant le juge ».

Les représentants de l'État ont beau clamer sur tous les toits leur attachement à l'égalité hommes/femmes, il n'y a guère que les militantes féministes qui ont une réelle volonté de lutter contre les violences sexistes : comme le rappelle Christelle Hamel² dans son texte, sans elles, il n'y aurait même pas de données statistiques permettant de mesurer la gravité de la situation, ce qui traduit une volonté de ne pas voir, de ne pas savoir, de ne pas agir contre ces violences. En raison de ce laisser-faire, le viol demeure un élément de la culture française : la société française est une société pro-viol. Et le déferlement de propos abjects qui ont accompagné l' « affaire DSK » s'inscrit dans cette logique.

2. Christelle Hamel est sociologue, chargée de recherche à l'Institut national d'études démographiques, Unité de recherche « Genre, démographie et société ».

EN BREF

À écouter

L'émission de radio féministe Dégénéré du 12 novembre 2011 était consacrée à l'analyse des propos médiatiques et politiques tenus autour de « l'affaire DSK », à partir du livre « Un troussage de domestique ».

À écouter sur internet : radiatorageuses.net/spip.php?article136

À discuter, débattre et regarder

Le GDALE et les Flamands Roses organisent une soirée au cinéma l'Univers, 4 rue Danton à Lille (métro Porte de Valenciennes) le lundi 19 mars 2012 à partir de 18h30, autour du livre « Un troussage de domestique » en présence de deux des auteures, Sylvie Tissot (sociologue et membre du collectif Les mots sont importants) et Natacha Henry (historienne et essayiste, elle est l'auteure de « *Frapper n'est pas aimer. Enquête sur les violences conjugales en France* » (Denoël)), ainsi que de L'échappée (collectif de lutte contre les violences sexistes et sexuelles). Des temps de prises de paroles et de débats seront suivis de la projection du film « *Le Viol : Anne, Corinne, Annie, Brigitte, Josyane, Monique et les autres...* » de Carole Roussopoulos, Corinne Happe, Anne Rizzo (1978, 55mn). Entrée à prix libre.

À GRASSE LE 9 MAI 2008, ABDELHAKIM AJIMI, 22 ANS, SE REND DANS SA BANQUE. EXCÉDÉ PAR UN PROBLÈME DE VIREMENT, IL SE MET EN COLÈRE. APRÈS L'ALTERCATION HAKIM RENTRE CHEZ LUI, MAIS LE DIRECTEUR DE LA BANQUE AVANT AVERTI LA POLICE IL EST INTERPELLÉ SUR LE CHEMIN PAR DEUX AGENTS DE LA BAC, SOUTENUS PAR NEUF POLICIERS MUNICIPAUX.

AU SOL, MENOTTÉ, HAKIM EST SOUS LA PRESSION DE TROIS AGENTS. L'UN D'EUX PRATIQUE UNE PRISE DITE « CLÉ D'ÉTRANGLEMENT ».

SON VISAGE DEVIENT VIOLET, LES TÉMOINS INTERPELLENT LES POLICIERS MAIS RIEN N'Y FAIT.



HAKIM EST TRANSPORTÉ AU COMMISSARIAT ALLONGÉ SUR LE PLANCHER DE LA VOITURE SÉRIGRAPHIÉE. À L'ARRIVÉE, SA MORT EST CONSTATÉE.

DEPUIS LA MOBILISATION AUTOUR DE LA FAMILLE, DES PROCHES, DU COMITÉ DE SOUTIEN N'A CESSÉ DE RÉCLAMER TOUTE LA LUMIÈRE SUR CETTE AFFAIRE. APRÈS UN « NON-LIEU » EN MAI 2010, S'OUVRE DU 16 AU 20 JANVIER 2012, AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE GRASSE, LE PROCÈS DE SEPT MEMBRES DES FORCES DE L'ORDRE, DONT DEUX POLICIERS DE LA BAC POURSUIVIS POUR « HOMICIDE INVOLONTAIRE ». SOYONS Y NOMBREUX!



HAKIM AJIMI TUÉ PAR LA POLICE



RÉSISTONS ENSEMBLE
CONTRE LES VIOLENCES POLIÉRIQUES ET PÉNITENTIAIRES

Et la liste s'allonge, qui connaît réellement le nombre et l'identité de toutes les victimes de la violence policière et pénitentiaire? La justice n'admet que très exceptionnellement la responsabilité directe ou indirecte des policiers, des gendarmes ou des matons dans les balles perdues ou tirées sans raison, dans les accidents cardiaques, cérébraux, les noyades, les suicides, les accidents de motos, non éclairés, les morts dans les commissariats, dans la rue ou dans les prisons. Le silence du pouvoir est un aveu. Avec d'un côté de fait, la police est une machine à écraser, que face à un policier, sauf exception d'une grande rareté, on n'a aucune chance, que la parole de la victime ne vaud rien contre la parole du flic, que les violences policières ne constituent pas des bavures mais sont la règle. Exiger la vérité avec les familles est un acte de solidarité, mais aussi un moyen de démasquer ce système qui tue.
<http://resistons.lautre.net/>

« NOUS QUITTONS LE TRIBUNAL, NOUS VOUS LAISSONS ENTRE VOUS. »*

Communiqué de presse du Comité Vérité et Justice pour Abdelhakim AJIMI

Mascarade au tribunal de Grasse – jeudi 19 janvier 2012

À Grasse, tout au long de l'audience, le juge Robail a affiché ouvertement sa connivence avec la police.

Les faits sont pourtant avérés : Abdelhakim AJIMI est mort d'un acharnement des policiers sur sa personne et d'un refus de lui porter secours.

Tous les témoignages sont édifiants. Les expertises accablent les policiers inculpés. Les procès verbaux de ces derniers sont contradictoires, de même que leurs propos à la barre. Malgré tout, les policiers bénéficient de la complaisance du tribunal.

Le Procureur de la République, a pourtant insisté sur la « responsabilité évidente des policiers dans la mort d'Hakim » et a repris la qualification d'« inhumanité » mise en avant par la Commission Nationale de Déontologie de la Sécurité. Malgré cela, il requiert des peines minimales, sans commune mesure avec la gravité des faits qu'il avait auparavant lui-même exposés.

Ces maigres peines sont :

- J.-M. Moinier : 1 an à 18 mois avec sursis simple
- W. Lebeauvin : 18 mois à 2 ans avec sursis simple
- J. Manach : 6 à 8 mois avec sursis simple
- B. Julien : 1 an avec sursis simple
- A. Bekhira : 6 mois avec sursis simple.

Pire, de simples peines de principe ont été requises pour les policiers stagiaires M. Authier-Rey et P. Locatelli.

Ainsi fonctionne l'institution judiciaire française lorsqu'elle doit juger des crimes policiers.

NOUS QUITTONS LE TRIBUNAL, NOUS VOUS LAISSONS ENTRE VOUS.

Contact : comite_hakim_ajimi@riseup.net

* L'affiche ci-dessus fait partie d'une série de cinq affiches réalisées suite à un appel à contributions du réseau Résistons Ensemble. Elles évoquent les situations qui ont coûté la vie à cinq personnes "tuées entre les mains de la police": Michael Blaise, Mahamadou Marega, Lamine Dieng, Salem Souli et Hakim Ajimi. Vous pouvez les trouver sur <http://resistons.lautre.net>

Précaire, ne reste pas seule !

Le Collectif des ChômeurEUSEs et Précaires de Lille s'est monté en ce début d'année. Inspiré par les pratiques d'autres collectifs, comme l'assemblée de précaires de Marseille, les CAFards de Montreuil, ou encore le Mouvement des Chômeurs et Précaires en Lutte de Rennes, il se veut un outil d'auto-formation et d'auto-défense collective. Sa formation ayant coïncidé avec le début du mouvement national Occupons Pôle Emploi, le collectif a déjà fait parler de lui par quelques actions coups de poing : plusieurs occupations d'agences pôle emploi et CAF, et perturbation des vœux à la presse du président de la CAF du Nord. Actions qui ont confirmé le rôle de contrôle social de ces institutions, puisque le directeur d'une agence n'a pas hésité à prévenir la police pour faire sortir les militantEs, qui ont dû se soumettre à un contrôle d'identité. Dans les tracts diffusés à ces différentes occasions, le CCPL porte une critique radicale du système de gestion du chômage. Dénonçant tout à la fois la culpabilisation et les démarches inutiles imposées aux chômeurEUSEs, le chantage à la fraude, les pratiques xénophobes et la logique des contrats précaires ou l'imposition d'un travail obligatoire pour les bénéficiaires du RSA, ce ne sont pas juste quelques ratés de Pôle Emploi qui font l'objet de critiques, mais bien son fonctionnement « normal ». Au-delà de ses actions, qui sont également un moyen de rencontrer et d'informer de nombreuses personnes en prise avec ces institutions, le CCPL a commencé un travail de défense collective des précaires au jour le jour. Il s'agit de défendre les personnes en conflit avec Pôle Emploi ou la CAF (radiation, demande de remboursement de trop perçu, éligibilité à certains contrats aidés), en se formant ensemble et en élaborant les dossiers et en suivant les démarches collectivement. Et si besoin, de venir en nombre à l'agence : un peu de pression peut parfois suffire pour débloquent des situations soi-disant inextricables !

Contact : collectifCPL59@yahoo.fr

Blog : ccpl59.over-blog.com

Permanence tous les jeudi de 15h à 18h à la CNT,
32 rue d'Arras à Lille

Accueil téléphonique dans ce créneau horaire au : 03.20.56.96.10

Réunion tous les jeudi à 18h à l'issue de la permanence

EN BREF

Infotour NoBorder 2012

À partir de la fin février 2012, le GDALE participera à une tournée d'information NoBorder. Au programme, des infos sur les camps Noborder 2012 de Stockholm du 17 au 22 juin et de Düsseldorf en 13 au 22 juillet, la lutte contre les frontières à Calais en continu depuis le camp Noborder 2009 et sur l'agence européenne FRONTEx et son action meurtrière aux frontières de l'Europe.

Bibliothèques du CCL: Nouveaux horaires

La bibliothèque du Centre Culturelle Libertaire est désormais ouverte deux après-midi par semaine. On y trouve un riche fonds d'ouvrages sur l'anarchisme, le féminisme, l'histoire des mouvements sociaux à travers le monde, la société industrielle ... Mais aussi des revues politiques ou de critiques sociales comme Alternative Libertaire, Article 11, La Brique, Courant Alternatif ... Enfin, un espace librairie est régulièrement alimenté de nouveaux livres édités par des structures indépendantes et militantes.

Centre Culturel libertaire
4 rue de Colmar, métro Porte des Postes

Ouverture tous les mercredi et samedi de 15h à 18h
<http://lille.cybertaria.org/biblio>

OÙ NOUS TROUVER ?

Vous pouvez rencontrer le Groupe D'Anarchistes de Lille et Environs (membre de la CGA - Coordination des Groupes Anarchistes) :

- le vendredi de 20h à 21h en écoutant La Voix sans Maître,
l'émission du GDALE et du Centre Culturel Libertaire

sur Radio Campus 106,6 FM et en nous appelant pendant la musique au
03.20.91.24.00

- lors des Samedis Noirs, temps de discussions ouverts à toutes les personnes intéressées par les idées et activités anarchistes et libertaires, les premiers samedis de chaque mois de 15h à 18h au CCL

Adresse : GDALE (CGA) c/o CCL, 4 rue de Colmar 59000 Lille

E-mail : 1groupeanarlille@no-log.org

Blog : gdale.cybertaria.org

Retrouvez-nous également sur lille.cybertaria.org/gdale et sur
www.c-g-a.org

Feuille d'information rédigée collectivement et publiée par le Groupe D'Anarchistes de Lille et Environs.

PRIX LIBRE

Envoi gratuit sur demande.
Anciens numéros disponibles au CCL et en ligne sur lille.cybertaria.org

Maquettée sur le logiciel libre Scribus et imprimée par nos soins.

Abonnement de soutien 1 an, 10 euros. Chèques à l'ordre de C.E.G.